

Recherches archéologiques sur les épaves pirates aux Caraïbes et dans l'océan Indien (1)

Après un doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Jean Soulat dirige au Laboratoire LandArc l'étude des objets entre le début du Moyen Âge et la période moderne. LandArc se spécialise depuis 2006 dans la valorisation du patrimoine archéologique mondial. Il travaille avec ce mobilier sur les contacts transatlantiques en Amérique du Nord, aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe. Il analyse surtout le mobilier venant d'épaves françaises cherchant des parallèles avec les fouilles terrestres. Ces objets dans les colonies d'Amérique du Nord et des Caraïbes pourraient permettre de mieux comprendre l'origine géographique des colons venus de France et donc les sites de production de ces objets. Depuis un certain temps, il s'intéresse à l'archéologie de la piraterie dans les Caraïbes et dans l'océan Indien aux XVIIe et XVIIIe siècles, notamment sur l'épave du *Speaker* qui a sombré au large de Grande-Rivière-Sud-Est en 1702.

Aux XVIIe-XVIIIe siècles, les pirates développent leur activité principalement dans la mer des Caraïbes et l'océan Indien. Le croisement des données historiques, des archives et de l'archéologie a permis de découvrir six épaves de navire pirate dont deux dans l'océan Indien. Ces frégates, sloops ou vaisseaux de guerre européens attaqués et pris par les flibustiers en quête de trésors et de marchandises dans leurs apparitions dans l'imaginaire populaire comme le symbole même de la piraterie. Frassants contre les rochers et jusqu'au fond

de l'eau, ces embarcations ont parcouru de longues distances, sont désormais devenues des sites archéologiques qui renferment les secrets de la vie quotidienne à bord. Cependant, ces épaves pirates restent rares dans le paysage subaquatique révélé par l'archéologie. Aujourd'hui, on ne compte que six épaves pirates attestées, toutes liées à un célèbre pirate, et datées entre 1699 et 1722. En complément, on peut ajouter deux épaves en cours d'études, tandis que deux autres sont en train d'être retrouvées dans le cadre de programmes de recherche internationaux.

Ces épaves connues sont localisées entre Cape Cod (Massachusetts, États-Unis) et l'île Maurice ; le *Quedah Merchant* de William Kidd qui a fait naufrage en 1699 à Saint-Domingue, le *Speaker* de John Bowen coulé en 1702 sur la côte est de l'île Maurice, le *Whydah Gally* de Samuel Bellamy échoué en 1717 à Cape Cod, le *Queen Anne's Revenge* d'Edward Teach, dit Barbe-Noire, coulé en 1718 dans la baie de Beaufort en Caroline du Nord, le *Fiery Dragon*, navire hollandais pris par le pirate Christopher Condent et qui a fait naufrage en 1721 près de l'île Madagascar.



Jean Soulat (à gauche) et Yann von Arnim au siège du Mauritius Underwater Group à Phoenix

sur l'île Sainte-Marie à Madagascar ou encore le *Great Ranger* de Bartholomew Robert, perdu en mer en 1722 dans la baie de Port-Royal à la Jamaïque.

Leur identification est bien sûr liée à un examen exhaustif de la documentation d'archives et des récits des gens de mer en lien avec les données issues des fouilles archéologiques. Ces épaves rassemblent des points communs chronologiques, géographiques et historiques qui permettent de mieux appréhender le phénomène de la piraterie à cette période. De plus, il est intrigant de voir que quatre navires sur six sont français (*Quedah Merchant*, *Speaker*, *Queen Anne's Revenge* et *Great Ranger*) à l'exception du *Whydah Gally*, qui est anglais et du *Fiery Dragon*, qui est hollandais. Une fois la prise capturée, le capitaine pirate décide d'apporter des changements sur l'artillerie, ajoutant systématiquement de nouveaux canons toujours de petits calibres.

Vers un meilleur éclairage sur le quotidien des pirates

La fouille subaquatique de ces épaves a été rendue difficile en raison des mauvaises

conditions climatiques liées aux tempêtes et ouragans réguliers dans les régions ciblées, mais aussi parce que la fouille d'une épave entraîne des coûts très importants. Ainsi, la plupart de ces épaves n'ont pas été fouillées complètement. Néanmoins, elles ont livré un grand nombre d'objets et de restes, avoisinant parfois les 400 000 objets dans certains cas.

L'examen du mobilier archéologique de ces épaves pirates a permis de mieux comprendre quelle était la vie quotidienne de ces forbans aux XVIIe-XVIIIe siècles, notamment l'adaptation à leur nouvel environnement. La vie à bord de ces forbans était-elle différente de celle des autres marins embarqués ? Qu'ils soient pirates ou marins, ces gens de mer traversaient les océans et étaient donc en perpétuel mouvement. Selon les épaves, le mobilier récolté peut sensiblement varier. L'archéologie de cette culture matérielle des navires est donc avant tout une archéologie de l'économie, du commerce et du conflit avec des biens et des personnes

• Suite de la page 68

qui transitent. Mais la piraterie est-elle perceptible à travers le mobilier archéologique ?

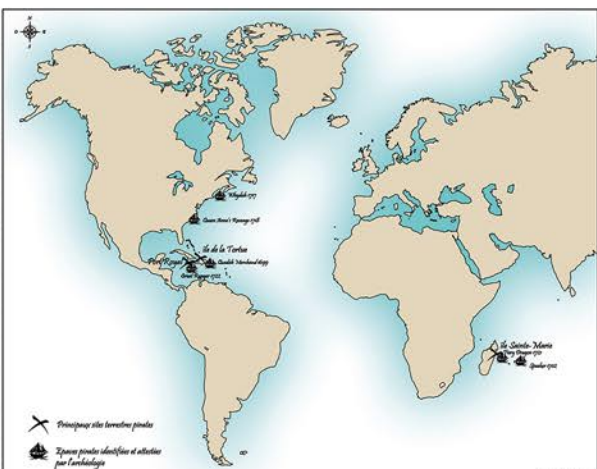
Existe-t-il réellement une culture matérielle pirate ?

Pour répondre à la question, le cas de Port-Royal, cité pirate de la Jamaïque et haut lieu de la flibuste cours de la 2e moitié du XVIIe siècle, est assez pertinent. La ville est historiquement connue pour avoir accueilli pendant de nombreuses années des pirates et des corsaires. Cependant, la seule preuve archéologique allant dans ce sens reste l'épave du navire le *Great Ranger* évoquée plus haut. À contrario, ce comptoir commercial reste avant tout une plaque tournante des échanges aux Caraïbes avec une grande quantité d'objets reflétant ces activités, en particulier des objets venant de différentes contrées, d'Europe, d'Orient, d'Asie ou d'Amérique. On retrouve ce même phénomène pour les autres sites d'épaves pirates. Il apparaît donc évident que l'étude des objets « liés à la piraterie » s'inscrit dans un phénomène international de contacts avec l'intégration d'objets de nation-

nalités différentes. En relation avec l'âge d'or de la piraterie, ce mobilier est généralement daté entre les années 1650 et 1730, à cheval donc entre la 2e moitié du XVIIe et le 1er tiers du XVIIIe siècle.

Une des questions qui se pose lorsque l'on aborde l'étude du mobilier découvert sur les épaves pirates est l'existence ou non d'objets spécifiques à la piraterie et donc la distinction d'une véritable culture matérielle pirate. Peut-on parler d'objets pirates au même titre que l'on évoque la présence d'épaves pirates ? En réalité, c'est le contexte archéologique qui permet de déterminer si le mobilier peut être relié à une quelconque activité de piraterie. L'identification d'un site ou d'un contexte archéologique comme étant propre à la piraterie dépend de sa connexion à un pirate célèbre ou à un groupe d'individus à la flibuste. L'histoire de la piraterie est donc conditionnée à ce phénomène tout comme l'est l'archéologie. Les récits contemporains et les archives cartographiques ou militaires aident en ce sens.

Par ailleurs, les objets retrouvés sur ces sites pirates ne deviennent pas pour autant des objets pirates. Il s'agit là d'un concept qui n'a pas vraiment de sens. Ce mobilier européen, voire d'autres territoires, a certes changé de contexte, mais ne



Localisation des épaves pirates des XVIIe-XVIIIe siècles dans le monde (carte J. Soulat)

se transforme pas pour autant. Il n'existe donc pas réellement de culture matérielle pirate, mais simplement des objets

de la vie quotidienne utilisés par des pirates dans un cadre spécifique. La présence d'une culture matérielle pirate apparaît comme un concept totalement fabriqué par les récits des XIXe-XXe siècles et surtout les fictions cinématographiques hollywoodiennes.

Traduisant cette invention, la présence du crâne et des tibias croisés apposés sur certains drapeaux pirates (Jolly Roger) et qui reflètent bien une réalité historique se retrouve grâce à la culture pop sur des bouillons d'un reste, sur la serrure d'un coffre ou sur une pièce de monnaie. Même si cette représentation avait été plus vendue pour l'image du pirate, elle reste fantaisiste. Néanmoins, la représentation de la mort avec la figure du crâne et des tibias est bien réelle et peut se retrouver sur des objets archéologiques contemporains de l'âge d'or de la piraterie (bagues, jetons commémoratifs de Saint-Lambert de Maastricht, pentes de chapelet ou croix) sans toutefois être liée à celle-

Entretien avec Dr Jean Soulat en visite à Maurice

Jean Soulat a séjourné à Maurice au cours de la dernière semaine de mars. Il a bien voulu répondre aux questions de *Week-End* autour de sa visite et son intérêt pour le mobilier du vaisseau pirate *Speaker* qui a sombré au large de Grande-Rivière-Sud-Est.

Jean Soulat, quelle est la raison de votre visite à Maurice ?

« D'abord, je veux préciser que je n'en suis pas à ma première visite à Maurice. En effet, j'avais visité le Musée National d'histoire et de Mahébourg en décembre 2017 lors de vacances où j'avais discuté avec l'équipe sur place. J'ai eu un contact téléphonique avec le directeur du musée, M. Decraz Ramracha. Puis, de retour en France, j'ai été contacté par Yann von Arnim du Mauritius Underwater Group, afin de développer une collaboration.

Pour en revenir à la raison de ma visite, je suis venu pour inventorier et étudier les collections d'objets de l'ancien vaisseau pirate *Speaker* conservés au sein du Musée de Mahébourg et mettre en valeur ce mobilier exceptionnel pour le public et la communauté scientifique. Comment cette mise en valeur se fera-t-elle dans le court et le moyen terme ?

Après l'inventaire et la préétude des collections du *Speaker*, il faut désormais analyser le mobilier en lien avec les autres épaves pirates connues, programme pour 2019-2020. En 2020, avec Yann von Arnim, nous souhailons réorganiser au musée la vitrine du *Speaker* et monter une exposition temporaire sur le *Speaker* en lien avec nos recherches. 2020 sera également l'occasion de mesurer les canons et ancres sur le site, développer un sondage archéologique d'une zone particulière. Enfin, un documentaire sur le pirate de John Bowen et les recherches sur le *Speaker* sont en préparation avec les Studios Kapali de La Réunion.

Quelle est votre collaboration avec le Mauritius Underwater Group (MUG) dont une des activités est de sonder les épaves dans les eaux mauriciennes ?

Notre première présentation commune des résultats des recherches au cours d'une nouvelle conférence en 2020. Je rappelle que j'ai eu le privilège d'animer une conférence au Club House du MUG le mardi 26 mars à l'intention de ses membres et des membres de la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS) et de la Mauritius Scuba Diving Association (MSDA). J'ai traité de la thématique "L'Archéologie des épaves pirates des 17e-18e siècles à travers la culture matérielle-Étude de cas du *Speaker* (1702 à Maurice)".

Projet recueillis par B. Burrun



Jean Soulat en tenue de plongée lors d'une ascension en mer lors de sa récente visite à Maurice



L'archéologue américain John de Bry qui découvre des pièces de monnaie en or sur l'épave du *Fiery Dragon*, île Sainte-Marie, Madagascar (cliché Discovery Channel)



Gravure du célèbre pirate Edward Teach, alias Barbe Noire (d'après Captain Johnson/D. Defoe 1736)

JEAN SOULAT

NDLR : *Week-End* publie aujourd'hui la première partie d'un tour d'horizon de la conférence de Jean Soulat au MUG. La seconde partie qui paraîtra ultérieurement traitera du cas spécifique du *Speaker* qui fit naufrage en 1702 au large de Grande-Rivière-Sud-Est.